



**ACADEMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation académique
à l'éducation artistique et à l'action culturelle**

Strasbourg, le 4 juin 2025

**Délégation académique
à l'éducation artistique et à l'action culturelle**

Référence : 2025-190

Béatrice Labelle

Mél : beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr

Tél. 03 88 23 39 06

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Le recteur de l'académie

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale en charge d'une circonscription

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de Monsieur l'IA-DASEN du Bas-Rhin
et de Monsieur l'IA-DASEN du Haut-Rhin

Objet : Levez les yeux – Les enfants du patrimoine, édition 2025

A la veille des Journées Européennes du Patrimoine, la journée du **vendredi 19 septembre 2025 sera l'occasion de valoriser l'éducation au patrimoine.**

Ce focus sur l'éducation au patrimoine se décline en deux volets complémentaires :

- **Levez les yeux**, porté conjointement par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
- **Les enfants du patrimoine**, opération nationale conduite par les CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) et soutenue par le Ministère de la Culture.

La DRAC Grand Est, le CAUE d'Alsace et la DAAC de Strasbourg, proposent une offre « **Levez les yeux – Les enfants du patrimoine** ». Les élèves découvriront ou redécouvriront le patrimoine pour en apprendre l'histoire et les spécificités, en s'éveillant à l'importance de sa protection et de sa valorisation grâce à un programme de **visites adaptées et gratuites**.

Un programme est proposé pour le **vendredi 19 septembre 2025** aux écoliers, collégiens et lycéens de notre académie. Les élèves pourront ainsi visiter de nombreux sites et profiteront dans la mesure du possible d'ateliers originaux spécialement créés pour l'occasion.

Le CAUE d'Alsace, la DRAC Grand Est et la DAAC souhaitent permettre au public scolaire de découvrir le patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains ou encore de jeux de piste.

Les programmes des deux volets de cette journée sont à consulter sur le site de la DAAC Levez les Yeux et sur le site Les enfants du patrimoine sur lequel vous pourrez réserver l'activité de votre choix.

En ce qui concerne l'offre *Levez les yeux*, il est impératif de vous inscrire auprès du pôle *Mémoires, Patrimoines, Musées* de la DAAC en vous adressant par courriel à Béatrice Labelle (beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr). Vous recevez un mail de confirmation si votre classe est sélectionnée.

Il est nécessaire de s'inscrire avant le 27 juin 2025 concernant les activités proposées par les services de la DRAC Grand Est intitulées « une classe, un monument ». Ces visites commentées ponctuées d'impromptus artistiques (1 heure trente par classe environ) avec des professionnels (conservation, archéologie, recherches, valorisation, médiation, restauration...) seront en effet proposées aux enseignants du premier degré et du second degré, du CM1 à la troisième, afin de sensibiliser les élèves au patrimoine de proximité, tant mobilier qu'immobilier. Dans l'académie de Strasbourg, deux monuments Etat seront ainsi accessibles, de manière exceptionnelle, aux classes : le Palais du Rhin et la façade orientale de la Cathédrale vue depuis la cour du grand séminaire.

Afin d'organiser cette journée, **nous vous remercions d'inscrire votre classe avant le 27 juin 2025** en retournant par courriel le formulaire d'inscription joint à cette circulaire à Béatrice Labelle (beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr).

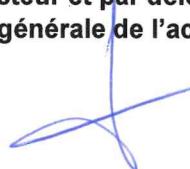
Après avoir reçu votre mail de confirmation à l'opération nationale *Levez les Yeux*, **nous vous demandons de recenser votre participation sur la plateforme ADAGE**. Béatrice Labelle, coordonnatrice académique *Patrimoine-Mémoires-Musées*, pourra vous donner de plus amples informations.

Je suis sûre que vos équipes et vous-mêmes accorderez tout l'intérêt qu'elle mérite à cette opération afin de permettre à 100% des jeunes d'accéder à une Education artistique et Culturelle (EAC) de qualité.

Je vous remercie par avance pour votre précieuse collaboration et pour votre mobilisation dans cette opération.

Je vous saurais gré de diffuser très largement cette information aux équipes de votre établissement et vous en remercie.

**Pour le recteur et par délégation,
La secrétaire générale de l'académie**



Claudine Macresy-Duport